

Horaire
Définitif



HORAIRE DES PERMANENCES
- BIBLIOTHEQUE (A40) -
Horaire en application à partir du lundi 5 octobre 2020



Horaire
Définitif

	HEURES LOCAL A 40	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	RECRE MIDI 13H15-13H40	Madame DARDENNE	Monsieur NICOLAS		Madame BOEVER	Madame LUCHEM

**LA BIBLIOTHÈQUE EST ACCESSIBLE PENDANT
LES TEMPS DE MIDI**

**LES ÉLÈVES SONT AUTORISÉS À S'Y RENDRE UNIQUEMENT
APRÈS LES REPAS, SOIT DE 13H15 A 13H40**

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

Horaire Définitif